L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

MARDI 27 FEVRIER 1883.

SPECTACLES BALS, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE. DE BIDWELL.

UNE SEMAINE SEULEMENT.

Commençant Dimanche soir, 25 Fév., Engagement de l'acteur dramatique et populaire,

MILTON NOBLES,

Secondé par la jeune comédienne et vocaliste,

DOLLIE NOBLES,

et d'une troupe dramatique par excellence.

Dimanche, Lundi, Mardi et Mercredi matinée et le soir, INTERVIEWS.

Jeudi et Vendredi soir et Samedi matinée THE PHOENIX.

Samedi soir, A MAN OF THE PEOPLE.

Dimanche soir, 4 mars—MR. B. McAULEY. 24fév—

THEATRE ST-CHARLES. DE BIDWELL.

UNE SEMAINE SEULEMENT.

Commençant Dimanche. 25 fév. 1883.

MATINÉES HABITUELLES.

Brillante reprise du plus grand spectacle des temps modernes.

BLACK CROOK!

Des frères Kiralfy,

Avec sa grandiose et magnifique mise en scène. Un corps de ballet complet sous la direction de la première danseuse du monde,

MLLE MARIE BONFANTI,

Secondée par la charmante danseuse, Mlle LEONILDA ORTORI.

La curieuse et magnifique FONTAINE PRISMATIQUE.

See the Grand Amazon March.
See the Fairy Grotto.
See the Weird Incantation Scene.
See the Crystal Cascade.
See the Illuminated Palace.
See the Grandest of all Transformation Scenes.
24 fév—

Le MAGASIN de GRUNEWALD

Est le meilleur et celui où l'on vend à meilleur marché

DANS LE SUD.

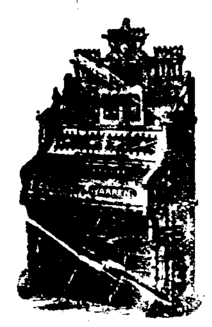

Les meilleurs pianos du monde, comme durée, ceux qui résistent le mieux au climat et qui donnent le plus de satisfaction sont les

PLEYEL—STEINWAY,

Knabe, Behr, frères, Sohmer, Fisher et Pease.

Toute espèce d'instruments de musique, en gros et en détail, à des prix qui défient la concurrence.

Musique, livres de musique, vendus à tout le monde à accompte.

Venez voir vous-même, ou écrivez à

L. GRUNEWALD,

Le plus grand magasin de Musique du Sud.

SALLE GRUNEWALD, Et 127 rue du Canal. NOUVELLE-ORLEANS, Lne., Ou 50 rue Maine, HOUSTON, TEXAS.

5 nov—

GRANDES RÉDUCTIONS

L. UTER,

47.......RUE ROYALE.......47

Le plus grand et le plus riche assortiment de MIROIRS FRANÇAIS pour cheminées et TRUMEAUX du Sud, de tous genres, de toutes grandeurs, de tous prix; aussi, la collection la plus complète et la plus recherchée de GRAVURES et PHOTOGRAVURES encadrées le plus élégamment et artistiquement possible.

Assortiment immense de Stores pour fenêtres, Corniches, Bandes de Rideaux, Cadres à Portraits et à Gravures à Chromos de toutes les descriptions. Articles à l'usage d'Artistes, Moulures à portraits pour chambre, Meubles, Backing, Cordons à Portraits et Glands.

Ordres de la campagne, en gros et au détail remplis promptement, avec soin et surtout aux prix les plus modiques.

17 déc—au 17 mars '83

Etoffes à Robes —DE— PRINTEMPS.

T. C. PORTEOUS

133 - - rue du Canal - - 133

(Bâtisse Touro.)

A maintenant un grand assortiment de Buntings français et américains —ET— NUN'S VEILINGS

Noires et toutes les couleurs du Printemps.

—AUSSI—

Ginghams écossais et américains

A très bas prix.

31 fév—

Spectacles, Bals, &c

GRAND OPERA HOUSE.

Brooks & Norton........Locataires et directeurs.

DERNIERE SEMAINE.

DIMANCHE, 25 février

Matinées Mercredi et Samedi.

Les succès dans les deux Hémisphères.

JAY RIAL'S.

Deux grandes compagnies consolidées. Les compagnies européennes et américaines. Version entièrement nouvelle du fameux drame moral

UNCLE TOM'S CABIN.

Grande compagnie double. Magnifiques effets scéniques. Directement du Théâtre de Sa Majesté de Londres, Angleterre. Chanteurs dits Megeol a Jubilee.

Prix Populaires.

25 cents et 50 cents.

Pas d'extra! Pas plus élevé!

25 fév—

Les Spécialités de Faranta.

Changement complet de programme cette semaine.

—Sous—

Le GIGANTESQUE PAVILLON D'ETE, Situé au coin des rues Bourbon et Orléans

Matinée tous les jours, à midi, et représentation tous les soirs à 8 heures.

Qu'on le sache.

LES REPRESENTATIONS SONT D'UN CARACTERE STRICTEMENT MORAL.

Foule immense. Des centaines de personnes renvoyées faute de place. Spectacle amusant et instructif.

Une pléiade d'artistes de talent dans tous les genres.

LE FIL DE FER AERIEN. LA ROUE HUMAINE. L'ASCENSION IMPOSSIBLE.

Les chiens.—Tours merveilleux par des chiens. Les macres—Les Patineurs russes.—Cyclones de rire.—Tempête d'applaudissements.—Spectacle intéressant autant le savant que l'étudiant ou le simple observateur.

PRIX EN RAPPORT AVEC LA DURETE DES TEMPS.

Entrée seulement 10 cents.

Amenez vos Enfants.

Sièges réservés 25 cts. extra; pour les matinées, 15 cts. 27 fév—

JARDIN DE WENGER,

Nos 11 et 13 rue Bourbon.

TOUS LES SOIRS

Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Viennoises,

Sous la direction de Mme Tampler.

Programme nouveau chaque soir. Matinée le Dimanche.

Quatre chambres somptueusement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrément des dames visiteuses.

Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.

Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch froid seront servis à toute heure.

21sept—6m

L'UNION FRANÇAISE.

Bulletin du Bureau de Placement.

Travailleurs inscrits: Cultivateurs, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Teinturiers, récemment arrivés de France.

S'adresser, verbalement ou par lettre, au siège de la Société, rue des Remparts, près Dumaine, de 9 heures du matin à 3 P. M.

Nota-Bene—Les travailleurs annoncés comprennent ceux qui sont déjà parmi nous et ceux qui nous sont signalés par la Société Française de Bienfaisance de New-York.

Tous nos renseignements sont fournis gratis.

9fév—1an MaJD

Compagnie ancienne et sûre du Paratonnerre de ROBINSON,

ETABLIE EN 1855.

Plus d'un quart de siècle sur la route avec hommes, wagons et attelages.

La plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.

Importateur et marchand de tout genre de paratonnerres, girouettes et installations de paratonnerres. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.

Les câbles en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.

Fils conducteurs posés dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des travaux de réparations.

Ordres exécutés le jour même de leur livraison.

JAMES M. ROBINSON, directeur.

Bureau et magasin, 246 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne. 12mars—1an

VINS ET LIQUEURS

DE PREMIER CHOIX AU SALON

NEW 11-2,

19 - - RUE ST, CHARLES - - 19

LUNCH CHAUD SERVI JOUR ET NUIT.

On y trouve les mets les plus délicats et les viandes es plus succulentes dont soit pourvu le marché.

L. ST.-UPERY & ARTIGUES, Propriétaires

11fev 1mD MaJ

TAPIS ET TOILES-CIREES,

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

TAPIS

Axminster, Moquette, Velours, Bruxelles (Body Brussels et Tapestry Brussels)

Avec Bordures assorties.

Tapis de Perse et de Turquie, Rugs.

NATTES

de COCO, de ROTIN et de CANTON.

L'attention spéciale est appelée sur nos Rideaux de dentelles Antique, Guipure et Appliquée.

STORES DE FENÊTRES de Hollande, OPAQUES et TRANSPARENTS.

Articles à rideaux, Franges, Gimpe.

26 oct—1an—dim.mar.jei.

Alph. WALZ,

FABRICANT DU CÉLÈBRE

MALAKOFF BITTER,

24 et 26 rue Conti, Nouvelle-Orléans

Succursale à Paris.

14jan—1an—Dim, Mer Vend.

C. F. CARUTHERS & Cie

No 27 Rue Carondelet, "Kenner Block,"

Marchands au Détail, de VINS fins, de LIQUEURS et de CIGARES, de première qualité.

BUVETTE dans L'ETABLISSEMENT.

30 nov—6m

Avis spécial aux Planteurs.

AM. RAW BONE SUPER PHOSPHATE, PURE GROUND BONE.

Engrais du plus haut grade fabriqué;

Aussi,

Tous les MATÉRIAUX pour composer le KAINIT, ACID PHOSPHATE, GROUND S. C. PHOSPHATE ROCK, LAND PLASTER.

COMPAGNIE D'ENGRAIS CHIMIQUE DE STERN.

4fév—1m 14 rue de l'Union.

ENGRAIS

"Ammoniated Bone Superphosphate" de Turner.

Pour le coton, le maïs, la canne. Sans égal pour les terres accidentées, à canne. Qualité garantie.

FREDERICK COOK.

9fév—1m 60 rue Carondelet.

1848. 1848

Importateur du Galvanisme,

C. ROUYER,

Au coin des rues Chartres et Conti, N. O

J'invite toutes les personnes qui voudront pour les jours de fête profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets de dessins nouveaux, tels que: Bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toute espèce, conserves et [illegible], orfèvrerie d'argent et plaqué, services de tables complets, couverts Alfénide, [illegible]. Articles pour cadeaux, [illegible]. Articles d'Eglise en or, en argent et en plaqué.

Comme je ne m'occuperai de toutes [illegible] de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc.

Re-argenture et dorure de tous objets; Achat de [illegible], vieil or et vieil argent.

Spécialité pour la location des services de table, pour dîners, soirées, mariages, etc.

[illegible]

VINCENT MICAS & CIE.,

53 RUE DU CAMP

Et 116 RUE DE LA COMMUNE,

Seuls Agents pour la vente des

EAUX-DE-VIE DE SAZERAC.

Seuls propriétaires de l'Amer-Aromatique américain de

PEYCHAUD.

Agents pour la vente des Champagnes

Duc de Montebello —ET— Imperial Cook;

Importateurs en général de

VINS FINS ET DE LIQUEURS.

Il est fait une spécialité de la vente de ces articles aux familles dont le patronage est respectueusement sollicité. Vins et liqueurs vendus à la bouteille, au gallon et au baril, et livrés à domicile dans les limites de la ville sans frais additionnels.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER,

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et au besoin peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle Orléans, 7 novembre 1870.

Dr F. B. Gaudet, 183 rue Douane.
R. L. Tacey, M. D. — C. Deléry, D. M. P.
E. Harrison, — Candeville, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D., 26 rue St-Charles.
Dr Faget, — Alcée Chastant, M. D.
O. Huard, D. M. P. — Thos Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

6 déc—6m—mar jeu dim

Dr David Davieson,

Neuvième saison à la Nile-Orléans.

DE LONDRES, DE GIESEN ET DE NEW-YORK.

Auteur du "Practical Observations on Nervous Debility," "Essay on Marriage," etc. Conférencier sur l'Anatomie, la Physiologie, etc., au Musée d'Anatomie de l'Etat du Missouri, St Louis Mo.

Désire annoncer aux citoyens de la Nile-Orléans et des environs qu'on peut le consulter jusqu'au 30 avril prochain à son salon 7 RUE DES REMPARTS, entre Canal et Douane.

Tous les jours de 10 A. M. à 3 P. M. et le soir de 6 à 8 heures.

Le Dr DAVIESON ayant adopté comme spécialité le traitement et la cure des

MALADIES DE NERFS,

a consacré des années à l'étude et aux recherches de cette branche de la science médicale qui a trait plus particulièrement aux maux causés par les folies ou les indiscrétions de la jeunesse ayant pour résultat des débilités nerveuses, physiques et mentales, et la perte de toute vitalité; et sa longue et vaste expérience acquise dans les meilleurs hôpitaux européens en même temps que les succès de bien des années en Europe et en Amérique lui permettent de garantir un

SOULAGEMENT A TOUS CEUX QUI SOUFFRENT

et qui le consulteront. Le Dr DAVIESON a été surtout remarquablement heureux dans ses

TRAITEMENTS PAR CORRESPONDANCE.

Il est, cependant, préférable qu'une entrevue au moins ait lieu, si c'est possible.

Le travail du Dr DAVIESON "Practical Observations" qui en est à sa 160me édition, sera reconnu comme un guide de valeur et sera obtenu gratuitement sur demande.

Le Dr DAVIESON peut être consulté au No 7 de la rue des Remparts, entre Canal et Douane, à la Nile-Orléans, jusqu'au 30 avril, après quelle date son adresse sera au No 1707 rue Olive, à St Louis, où il est domicilié depuis nombre d'années.

Heures de consultation à son bureau: de 10 heures A. M. à 3 heures P. M., et de 6 à 8 heures P. M. Le dimanche de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. seulement.

24 fév—au 30 av

Viennent d'être déballés pour le JOURS DE FETE CHEZ GODCHAUX

81, 83 et 85 rue du Canal,

Vêtements et Articles de Toilette pour Hommes, Jeunes gens et Enfants.

Nous offrirons en vente la semaine prochaine, un assortiment immense de

Nouveautés pour les Fêtes.

CRAVATES, MOUCHOIRS DE SOIE, NOUVEAUX GENRES et DESSINS, CHEMISES, COLS, POIGNETS, BRETELLES, BOUTONS DE MANCHE, EPINGLETTES, ETC, ETC.

En outre, nous exhiberons les plus jolies

ROBES DE CHAMBRE

des dernières façons et couleurs.

Nous avons le plus vaste et le meilleur assortiment de PARDESSUS, d'ULSTERS et de

VÊTEMENTS REVERSIBLES

qui soit en ville.

Les commandes des campagnes sont sollicitées.

Des échantillons et des indications pour se prendre les mesures seront envoyés gratuitement, si demande en est faite.

Les dames achetant des marchandises pour une somme de $8 recevront un fort joli chromo de Mme Langtry.

19déc—

FLEURS! FLEURS!

VENANT D'ETRE REÇUES CHEZ

Mme C. SAMSON,

150 rue du Canal.

NOUVEAUTES.

Bouquets de Corsage, Belles Fleurs, etc.

Chapeaux à prix réduits.

30 jan

Gants de Peau

Couleurs, derniers genres: Terre-cuite, acajou, cuir, etc.

A TRES BAS PRIX.

—AUSSI—

Gants Derby brodés, 2 boutons, pour hommes, à 75c. la paire

—CHEZ—

Viple & Péret,

IMPORTATEURS,

10 et 12 rue BOURBON, près CANAL.

N. B.—Il est reconnu que cette maison vend à 25 0/0 meilleur marché qu'ailleurs.

28oct—4m—d'mar j

P. BOISSONNEAU,

MARCHAND-TAILLEUR.

137 - - Rue du Canal - - 137

AU PREMIER,

ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

M. P. BOISSONNEAU a l'honneur d'annoncer à ses clients, ainsi qu'aux citoyens à venir qu'il a transféré son magasin au No 137 de la rue du Canal, au premier, au dessus du magasin de M. Gaddi.

Il vient de recevoir des premières manufactures de France et d'Angleterre un assortiment riche et varié de tout ce que la mode a produit de plus nouveau, de tout ce que porte le monde élégant.

Il n'emploie chez lui que des ouvriers de premier ordre et ses prix seront des plus modérés.

8déc—1an

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL De la Loterie à $5.

CLASSE C,

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 13 Mars 1883.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT $75,000!

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$265,500!

Le tirage commencera ponctuellement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT

Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac simile de nos signatures y apposées, dans ses avis.

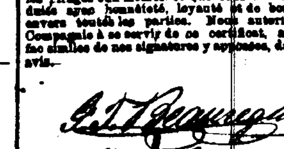

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiez par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS —SONT— PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs devront être faites au bureau de la Compagnie, [illegible], à la Nile-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

ASSURANCES

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans.

Pour l'année expirant le 31 décembre 1882

Primes sur les incendies	$519,589 40	
Primes maritimes	126,[illegible]01 62	
Primes de rivières	35,765 19	$681,856 21
Primes acquises en 1881		97,963 10
Total des primes		$779,820 12
A déduire—		
Primes non acquises	$201,117 02	
Primes remboursées	54,592 99	
Réassurances	99,691 88	355,401 89
Primes nettes acquises		$414,427 42
Ajouter, loyer et sauvetage		45,036 18
		$459,473 60
A déduire—		
Pertes de feu	$188,793 62	
Pertes maritimes	43,933 10	
Pertes de rivières	19,127 64	
Total des pertes	$251,859 36	
Dépenses générales, commissions, réflections, taxes, etc.	174,525 25	426,384 61
Profits nets		$33,088 99
Ajouter—		
Montant au crédit de profits et pertes	$145,255 10	
Moins dividende de juillet 1882	25,000 00	120,255 10
Surplus		$153,344 09
A déduire—		
Réclamations fixées, non fixées et non acceptées		46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882		$106,933 83

Situation le 31 décembre 1882:

VALEURS AU PRIX DU MARCHÉ.

Argent dans les banques	$90,104 79	
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent.	229,000 00	
50 bons Levee Steam Cotton Press	26,250 00	
2 bons du New Orleans Pacific Railway	1,720 00	
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company	10,000 00	
50 bons du New Orleans Water Works	27,000 00	
40 bons du New Orleans City Railroad	27,500 00	
1 bon du Battalion Washington Artillery	500 00	
15 actions du New Orleans City Railroad	1,290 00	
5 actions de la State National Bank	595 00	
35 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co.	1,260 00	
120 actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00	
1 action du New Louisiana Jockey Club	750 00	
Propriétés foncières en ville	132,940 00	
Billets, 1re hypothèque	115,027 60	
Prêts sur demande	67,900 00	
Billets garantis par nantissement	0 00	
Billets à recevoir en règlement de primes	13,476 63	
Primes en cours de collection	62,761 87	
Dû par agents et en cours de transmission	10,645 27	
Compte en suspens	716 26	
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées	17,601 14	$875,588 62

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00	
Réserve pour primes non acquises	201,117 02	
Réserve pour réclamations non déterminées	46,410 26	
Dividende non réclamé	4,215 50	
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company	11,400 29	
Dû à d'autres compagnies pour réassurances	5,511 72	
Excédant net comme ci-dessus	106,933 83	$875,588 62

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. — J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1883.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

(Signé) CHARLES T. DUGAZON, J. ALDIGÉ, AD. SCHREIBER.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1883, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1883.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ, — H. GALLY,
THEO. BRIERRE, — CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, — PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE, — AD. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON, — CHAS. E. SCHMIDT
D. FATJO, — JULES TUYÈS,

16 janv—

THE MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS,

104..............Canal street..............104

28th ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1882 including unearned premiums of the previous year, on—

Fire risks	$261,970 34	
Marine risks	27,993 33	
Rivers risks	18,567 02	
Total premiums		$308,530 69
Less unearned premiums		76,547 00
Net earned premiums May 31 1882		$231,983 69
Losses paid, on—		
Fire risks	$63,202 09	
Marine risks	7,711 06	
River risks	7,893 08	
Taxes and expenses, less interests	13,126 78	
Reinsurances and return premiums	19,103 16	$111,036 17
		$120,947 5
Less judgments paid on all outstanding claims		19,436 76
Profit		$101,510 76

The Company has the following assets:

Real estate	$252,676
1442 shares New Orleans Water Works Company, 47	67,734
Bank, Railroad and other stocks	66,285 67
Notes secured by mortgage and pledges	151,761 27
Bills receivable	64,170 58
Premiums in course of collection	32,652 0
Insurance stocks	1,950 00
Stock of Vallette Dry Dock Co	10,400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press	1,680 0
Judgment on mortgage notes	4,335 0
Cash on hand	51,542
	$705,127

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 12th day of June, 1882.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 12th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO, — JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, — J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, — PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, — CHAS. LAFITTE,
JOHN GEDDES, — D. A. CHAFFRAIX.
R. W. TAYLOR,

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

P. S. Wiltz, administrateur, etc., vs. Ed. Bouligny.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7113—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 mars 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Faubourg West Bouligny, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné par le numéro dix, dans l'îlet quarante-quatre sur le vieux plan du dit faubourg ou îlet numéro trois cent quinze sur le nouveau plan fait par Henry C. Brown, voyer; le dit îlet est borné par les rues Lyons, Bordeaux, Plaquemines maintenant Coliseé et Perrier; le dit lot numéro dix mesure, sur un plan fait par Henry Moellhausen, en date du 27 mai 1847 et déposé en l'étude de L. R. Kenney, anciennement notaire, trente pieds de face à la rue Perrier sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Lyons et Perrier.

Etant la même propriété acquise par Edmond Webster, défendeur, de Campbell Howard, par acte passé pardevant E. Commagère, notaire, en cette paroisse, le 6 janvier 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bond avec caution, bonne et solvable, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à paiement final. Le dit acquéreur aura à déduire de son enchère et à payer comptant le montant des frais d'impression, émoluments du shérif et du greffier, s'élevant à environ cent vingt-cinq piastres et de plus les taxes d'Etat, de paroisse et municipales sur la dite propriété dont le montant n'est pas encore connu.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

27 fév—6,13,15 mars

Mme Mary Schon vs. Mme Anna M. Sievers, Veuve de Henry Sievers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7444—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 3 mars 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet borné par les rues Septième, Huitième, Chippewa et Annonciation, Quatrième District de cette ville, et désignés par les numéros neuf, dix et onze sur un plan dressé par W. T. Thompson, le troisième jour de mai 1841, déposé en l'étude de D. L. McCay, alors notaire en cette ville, annexé à un acte de vente de Bogart Syndic à George Giraudey, en date du vingtième jour de mai 1841. Les dits lots mesurent à peu près trente pieds chacun de face à la rue Huitième sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, comprenant la plus grande partie de la même propriété de Henry Sievers, acquise durant sa vie de Charles Kiaty, alors du dit Quatrième District, par acte passé pardevant Livaudais, alors Juge de Paroisse et agissant comme notaire dans la paroisse de Jefferson touchant à cette ville, le septième jour de juin 1841.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30jan—30 fev7 13 20 27 mars3

Banque des Citoyens de la Louisiane vs J. Henry Schon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3372, Division —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 3 mars 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Neuf lots de terre situés dans le faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros Cinq, Six, Sept, Huit, Dix, Onze, Douze, Treize et Quatorze, sur un plan fait par J. Communy et Louis H. Pilié, voyers, en date du 21 octobre 1834, et inscrit à cette époque déposé en l'étude de Félix Grima, notaire, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec les droits et privilèges qui y appartiennent, les dits lots de terre étant compris entre les rues St-Ferdinand, Crapo, Press et Grands Hommes et ayant les dimensions suivantes, à savoir: Les lots Cinq, Six et Sept mesurant ensemble au pied américain quatre-vingt-treize pieds de face à la rue St-Ferdinand sur cent-dix pieds de profondeur.

Le lot numéro Huit mesurant trente-un pieds de face à la rue St-Ferdinand sur cent dix pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot numéro Sept, et de l'autre côté par le numéro Neuf et dans le fond par le lot numéro Dix. Les lots Onze, Douze, Treize et Quatorze mesurant ensemble cent cinquante pieds de face à la rue Crapo sur cent cinquante-cinq pieds de profondeur.

Acquis par le défendeur par achat de plaignant, conformément à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, le 16 septembre 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

30 jan—30. 7.13.20.27 fev 3 mars

John Blank, exécuteur testamentaire, etc vs Christopher E. Murray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7572.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 27 mars 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies et avantages qui y appartiennent, situé à Bouligny maintenant Sixième District de cette ville, désigné comme lot numéro six dans l'îlet numéro vingt-quatre, borné par les rues Magazine, Valence, Live Oak et Bordeaux conformément à un plan dressé par L. Surgi, le deuxième jour de janvier 1837, en possession de veuve E. N. Henry; une copie du dit plan est annexée à un acte passé pardevant E. Barnett, notaire le vingt quatrième jour de septembre 1845; le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Live Oak, sur une profondeur de quatre-vingt six pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

16 fév—16 23—mars 2 9 16 20.

John L. Story vs. F. G. Chamberlain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7305.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 27 mars 1883, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Canal, Villeré et Robertson et désigné comme le lot numéro deux de l'îlet numéro Seize, sur un plan dressé par Pilié & Springfield, voyers, en date du 24 juillet 1838, annexé à un acte du cinq octobre 1839, en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire en cette ville; le dit lot mesure Trente pieds de face à la rue Gasquet sur Cent Vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, au pied français.

Etant la même propriété que le défendeur dans cette affaire acquise par achat de David Collie, conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr., notaire, le 11 octobre 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

24fév—24—3, 10, 17, 24, 27mars.

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 11 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Augerot, Alfred	Hanbtmann, Victor
Abadie, Jean Barbé	Louis, Amédée
Alleoud, Auguste	Iffrich, M et Mme
Artigues, Jean Marie	Laborie, Charles
Baudot, Marie	Lesosse, Jean
Barbasan, Pierre	Legier, Jean Marie
Barthe, Vve Jean Marie	Lhomme, Eusèbe
Bertin, Philippe	Lanes, Léon
Echeverrère, Félicien	Lagose, Louis
Crabe	Mabet, De Auguste
Bouvard, Angèle	Maubert, Léon
Cadillan, Victorien	Miodsinski, Paulin
Cadot, Alexis	Milon, Emilie de
Chemier	Monlédoux, Pierre Martron
Couyaud, Raymond	Ollier, Jacques
David, Paulin	Paoli, Jean Dominique
Derbécourt, Auguste	Petit, Claude Marie
Doren, Luc Thérèse	Poëte, Louis Joseph
Desmines, Arthur François	Pomès, Jean Marie
Désiré, Isidore	Royer, Casimir
Ducoing, Grégoire	Saint-Blanc, Ferdinand
Duzer, Jean Marie	Sérrat, Dme Vve
Renard-Bandes, les époux	Sauveterre, Mathieu
Gardey, Louis Marie	Tessière, Louis de
Girard, Antoine	Toujan, Jean Marie
	Zurbach, Abel

Le Consul Général de France, VICOMTE PAUL D'ABZAC.

La Nile-Orléans, le 1er février 1883

Compagnie d'Assurances du Croissant,

(CRESCENT INSURANCE) 67 et 69, rue du Camp NOUVELLE-ORLEANS

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849. Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1860.

CAPITAL EN ARGENT....$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre les risques d'incendie.

W. B. LYMAN..........Président.
CHAS. E. BOLGEN..........Vice-Président.
CHAS. E. RICE..........Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy,	Paul E. Mortimer,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conger,	S. Hernsheim,
George W. Bentall,	Edward Walls,
Alf. Moulton,	J. J. Weiss,
Charles Newman,	Louis Frazée,
T. Marinoni,	Henry L. Flash,
Lucien Delery,	A. M. Steward,
Charles E. Dolson,	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush,	R. D. Wallace,
John Calder,	L. F. W. Bachman,
L. C. Conlon,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher,
R. Smith,	A. Rosenfeld,
Wm. B. Lyman.	C. E. David.

Voir nos agences dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

12—1 1ian vte

ANNONCES JUDICIAIRES.

Vente par le collecteur de taxes—No 1.

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE D'ORLEANS.

District Inférieur—Ville de la Nouvelle-Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE VS UN LOT DE terre faisant face à la rue Dumaine, dans le second district, assessé au nom de Veuve F. M. ou J. M. Alva.

BUREAUX DU COLLECTEUR DE TAXES District Inférieur, Nos 112 & 114 rue Royale.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1883.

EN VERTU DU POUVOIR DONT JE SUIS revêtu par la loi de la Législature de cet Etat, No 98 de 1882, approuvée le 5 juillet 1882, je procéderai à la vente à l'encan, à mon bureau, Nos 112 et 114 rue Royale, MERCREDI, 28 février 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

UN CERTAIN LOT DE TERRE dans l'îlet No 197, borné par les rues Dumaine, Claiborne, Robertson et St Philippe, faisant face à la rue Dumaine, mesurant 30 sur 129 pieds, ensemble avec les améliorations et les dépendances.

La dite propriété ayant été saisie par moi pour satisfaire à un privilège et une réclamation due à l'Etat de la Louisiane pour taxes sur la dite propriété pour les années 1872—1873—1874—1875—1876—1877 et 1878 s'élevant à quatre-vingt quinze piastres et cinquante cinq sous, ensemble avec tous les intérêts, frais et charges.

A la dite vente la propriété ne sera pas adjugée à moins que l'offre ne soit pour un montant suffisant pour couvrir les frais de la susdite réclamation ensemble avec tous les intérêts, frais et charges qui auront pu s'y ajouter.

L'acquéreur à cette vente sera mis en possession immédiate.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. L. BOUNY, Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur.

24 janv—24,31—Fév—7,14,21,28.

Vente par le collecteur de taxes, No 3.

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE D'ORLEANS.

District inférieur, ville de la Nile-Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE VS. UN CERTAIN terrain faisant face à la rue Ste Anne, dans le Deuxième District, assessé au nom de Antoinette Alva.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT.

District inférieur, Nos 112 et 114 rue Royale Nile-Orléans, 23 janvier 1883.

EN VERTU DU POUVOIR DONT JE SUIS revêtu par l'acte de la Législature de cet Etat, No 98, de 1882, approuvé le 5 juillet 1882, je procéderai à la vente à l'enchère publique en mon bureau, 112 et 114 rue Royale, MERCREDI, 28 février 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

UN CERTAIN LOT DE TERRE dans l'îlet No 102, borné par les rues Ste Anne, Bourgogne, Orléans et Remparts, faisant face à la rue Ste Anne et mesurant 33 pieds sur 90, ensemble avec les bâtisses et dépendances.

La dite propriété a été saisie par moi pour satisfaire à un privilège et une réclamation due à l'Etat de la Louisiane pour taxes sur la dite propriété pour les années 1869, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877 et 1878 s'élevant à deux cent quatre-vingt dix sept piastres et cinquante sous, ensemble avec tous les dépens intérêts et frais.

A la dite vente, la propriété ne sera pas adjugée, à moins que l'offre ne soit pour un montant suffisant pour couvrir lad te réclamation avec tous les intérêts et frais et charges qui auront pu s'y ajouter. L'acquéreur à cette vente sera mis en possession immédiate. Conditions comptant sur les lieux.

P. L. BOUNY, Collecteur de taxes d'Etat, District Inférieur.

24 jan—24,31,7 14,21,28 fev

Vente par le collecteur de taxes—No 5.

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE D'ORLEANS.

District Inférieur—Ville de la Nouvelle-Orléans

ETAT DE LA LOUISIANE VS. UN LOT DE terre faisant face à la rue Hôpital, dans le second district, assessé au nom de Joseph Assemar.

BUREAUX DU COLLECTEUR DE TAXES District Inférieur, Nos 112 et 114 rue Royale Nile Orléans 23 janvier 1883

EN VERTU DU POUVOIR DONT JE SUIS revêtu par la loi de la Législature de cet Etat, No 98 de 1882, approuvée le 5 juillet 1882 je procéderai à la vente à l'encan, à mon bureau Nos 112 et 114 rue Royale MERCREDI, 28 février 1883 à midi, de la propriété ci-dessous décrite:

UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE, dans l'îlet No 257 borné par les rues Hôpital, Prieur, Johnson et Ursulines, faisant face à la rue Hôpital et mesurant 30 sur 135 pieds, ensemble avec les bâtisses et dépendances.

La dite propriété ayant été saisie par moi pour satisfaire à un privilège et une réclamation due à l'Etat de la Louisiane, pour taxes sur la dite propriété pour les années 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, s'élevant à cent vingt piastres et vingt sous, ensemble avec tous les frais, intérêts et charges.

A la dite vente, la propriété ne sera pas adjugée à moins que l'offre ne soit pour un montant suffisant pour couvrir la dite réclamation ensemble avec tous les intérêts, frais et charges qui auront pu s'y ajouter. L'acquéreur sera mis en possession immédiate. Conditions comptant sur les lieux.

P. L. BOUNY, Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur.

24 jan—24 31 fev 7 14 21 28

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Christopher R. Evans contre ses créanciers—No 7808.

ORDRE DE LA COUR—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers de Christopher R. Evans soit convoquée au bureau de Charles T. Soniat, notaire, lundi 5 mars 1883 à 11 heures du matin, pour délibérer sur une demande en sursis et, en attendant, que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de Christopher R. Evans soient suspendues.

Nile-Orléans, 19 février 1883.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme

JAS. D. RANKIN, Dép. Greffier.

20 fév—27—4mars

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.

Lange et Legendre vs Leurs Créanciers. No 7766, Division E.

Arrêt de Cour.

La cession de la propriété des pétitionnaires est acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée de leurs dits créanciers soit convoquée devant Octave De Armas, notaire, MARDI, 20 mars 1883 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des pétitionnaires et de nommer un syndic, et, en attendant que toute procédure judiciaire contre leurs personnes et leur propriété soit interrompue.

Nouvelle-Orléans 16 février 1883.

Signé: HENRY L. LAZARUS, Juge.

Une copie exacte.

JAS. D. RANKIN, député greffier.

18fév—18—1, 16mars

LE MEILLEUR REMEDE POUR Les Maladies de la Gorge et du Poumon.

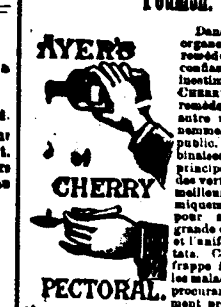

Dans les maladies des organes pulmonaires un remède sûr et digne de confiance est d'un prix inestimable. Le AYER'S CHERRY PECTORAL est un remède efficace, et nul autre ne mérite si éminemment la confiance du public. C'est une combinaison scientifique des principes médicinaux et des vertus curatives des meilleures drogues, chimiquement combinées, pour assurer la plus grande efficacité possible et l'uniformité des résultats. Cette préparation frappe à la racine toutes les maladies pulmonaires, procurant un soulagement prompt et certain, et convient aux malades de tout âge et de tout sexe. Etant très agréable au goût, les plus jeunes enfants le prennent sans difficulté. Dans le traitement des toux, des rhumes, des maux de gorge, bronchites, influenzas, des maux de gorge des prédicateurs ou orateurs, de l'asthme, du croup et du catharre, les effets du AYER'S CHERRY PECTORAL sont magiques, et une foule de gens sont annuellement préservés de maladies sérieuses par l'usage opportun et exact de ce remède. Chaque famille devrait en avoir toujours sous la main pour les cas d'attaques soudaines. Pour la coqueluche et la consomption il n'y a pas de remède aussi efficace, aussi adoucissant et aussi bon.

Le bas prix de certains remèdes ou de certains sirops faits d'ingrédients à bon marché et sans efficacité, décide parfois les malades à en faire usage; ne possédant aucune vertu curative, ces préparations peuvent procurer un soulagement passager, mais ne guérissent pas. Les maladies de la gorge et des poumons exigent un traitement actif; il est dangereux de s'arrêter à des remèdes anodins et à bon marché, parce que la maladie marche rapidement et devient bientôt incurable. Employez le CHERRY PECTORAL DE AYER, et vous en obtiendrez les meilleurs résultats. C'est une préparation acceptée des médecins, dont la puissance curative est incontestable et qui ne coûte pas plus que ne l'exigent les soins qu'exige sa fabrication et les ingrédients qui y entrent. D'éminents médecins, connaissant la composition de ce remède, la recommandent à leurs clients. Une épreuve d'un demi siècle a démontré le pouvoir certain et absolu de ce Pectoral dans les affections pulmonaires que peut encore atteindre la science humaine.

PRÉPARÉ PAR LE

Dr J. C. AYER & Cie.

Chimistes pratiques et analytiques,

LOWELL, Mass.

Vendu chez tous les droguistes partout.

6 mai—

[illegible] des Fair Grounds.

[illegible] de départ: rue du Canal, [illegible] Parcours: (cars verts) [illegible] Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad [illegible] et de là à la station d'arrivée [illegible] suivent la même route [illegible] au lieu de tourner dans la rue [illegible] suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St Jean, longent les bords du Bayou [illegible] à la Grande Route St-Jean, [illegible] à la station [illegible] devant la porte des Fair Grounds, [illegible] face à la rue [illegible].—Le retour [illegible] par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue [illegible] Dumaine jusqu'à la rue du Canal.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente pour cause de séparation, d'une magnifique étable sur le Chemin de la Métairie.—Le tout venant d'être achevé.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 3 mars 1883, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, au plus offrant et dernier enchérisseur la propriété suivante; savoir:

Une portion de terre située dans le Second District, dans l'îlet compris entre les rues Ste Anne, Orléans, Alexandre et Murat, laquelle portion mesure 157 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Ste Anne, 251 pieds 6 pouces de face à la rue Orléans sur 94 pieds 9 pouces 5 1/2 lignes de profondeur la dite portion de terre est désignée par la lettre A. et les Nos 3, 4, 5, 6, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19, le tout conformément au plan fait par Elgar Pillé, maintenant exposé à la Bourse. Ensemble une maison à sec bâtie de la rue, ayant galerie sur la façade et six chambres.

Aussi—Une grande étable de la capacité de 27 têtes d'animaux—Magasin de fourrage, chambre à lait, citerne, lieux d'aisance et poulailler.

Conditions—1/3 comptant, en davantage et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage, et un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur sur le prix de vente.

Acte de vente pardevant A. Beck notaire aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes pour l'année 1883. 25 fév—

VACHERIE.

Vente pour cause de séparation.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—MERCREDI, 28 février 1883, il sera vendu à 11 heures du matin, sur le Chemin de la Métairie, rue Ste Anne, entre les rues Murat et Alexandre, en face du Parc—

12 belles vaches laitières, 1 taureau, 1 jument et poulich, 30 têtes de volailles, 1 lot de foin, 1 charrette à lait et 1 dito à provisions, les harnais, bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.

Aussi—un lot de meubles meublant, bois à brûler et charbon de Pittsburg.

Conditions—pour la vacherie—jusqu'à $100 comptant et au-dessus de $100, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction des vendeurs.

La clientèle ira au plus fort enchérisseur.

Pour les meubles, comptant.

24 fév—25 27 28

Belles Vaches Laitières.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 1er mars 1883, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'écurie de Pierre Mercer, sur le Chemin de la Métairie en face du Parc—

40 Belles Vaches Laitières toutes habituées à l'écurie 25 avec de jeunes veaux, et la balance sur le point de vêler.

Un magnifique Cheval de 5 ans, pleinement garanti.

Conditions—Jusqu'à $100, comptant, de $100 à $150, trois mois, et au-dessus de $150, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

24fév—25 27 28 mars1

PAR O. VALETON.

Balais! Balais! Balais!

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, encanteur, MARDI 27 février, à midi, il sera vendu au magasin No 93 rue des Magasins, 200 douzaines plus ou moins Balais assortis.

25 fev—

PAR GIRARDEY & MACON.

Grande vente par catalogue de Meubles de salon, de maison et de chambre à coucher, Ustensiles de cuisine. Miroirs, Stores et Corniches pour fenêtres, Couvertures pelucheés, Tapis, Lustres pour gaz, Comptoir et Installation pour buvette, Coffre-fort, Pompe à vapeur, etc.

Le contenu de l'Hotel St James Comprenant l'ameublement de 106 chambres.

PAR GIRARDEY & MACON, Encanteurs, Bureau, No 10 rue Carondelet—LUNDI 5 mars 1883, commençant à 10 1/2 heures A. M. et les jours suivants jusqu'à disposition complète de tout le contenu, il sera vendu à l'enchère publique—

Le Contenu de l'Hôtel St James consistant en 106 chambres, presque toutes garnies de meubles modernes et de choix en noyer et autres bois.

Des catalogues seront prêts pour être distribués le 26 du courant.

Conditions—Comptant avant livraison sans exception. 21fev à la date—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands de la Nile-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$261,970 34
Risques maritimes		27,993 33
Risques de rivières		18,567 02
Total des primes		$308,530 69
Moins primes non acquises		76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882		$231,983 69
Pertes payées		
Sur risques de feu	$63,202 09	
Sur risques maritimes	7,711 06	
Sur risques de rivières	7,893 08	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	13,126 78	
Réassurances et primes remboursées	19,103 16	$111,036 10
		$120,947 5
Moins jugements payés sur toutes réclamations		19,436 76
Profit		$101,510 76

Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N.-Orléans, 47.	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,761 27
Billets à recevoir	64,170 58
Primes en voie de collection	32,652 07
Actions d'assurance	1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co	10,400 0
Actions du Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	51,542 54
	$705,187

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO, — JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, — J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, — PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, — CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES, — D. A. CHAFFRAIX,
W. TAYLOR.

Compagnies d'Assurances, LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS:

J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT
PETER ANDERSON.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:

Actif	$4,407,800 24
Passif	2,670,383 4
Surplus	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1882.

12nov—1an—v.e

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur

Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,

Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable. Accords et réparations pleinement garantis.

J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désireraient disposer de leurs Pianos. 17sept—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Vente Péremptoire.

Pour effectuer un partage de biens entre héritiers majeurs.

Jolie maison de résidence de famille, 188 rue Champs Elysées, entre Urquhart et Morales.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—Le SAMEDI, 3 mars 1883, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, pour opérer un partage, la propriété ci-après décrite, à savoir:

UN TERRAIN avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, carré d'îlet 495, borné par les rues Champs Elysées, Urquhart, Française et Morales, désigné par le No 3, et mesurant 36 pieds de façade rue des Champs Elysées, sur 120 de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à un étage avec mansarde, couverte en ardoises confortable pour une famille, maison capable d'être divisée en deux. Elle a en tout 7 bonnes chambres au rez-de-chaussée, 2 vastes chambres et 4 cabinets dans l'attique, une cuisine à 2 étages, couverte en ardoises ayant 4 chambres; aussi une autre maison en bois attenant à la cuisine divisée en une remise et une écurie, poulailler, 2 citernes et un grand et excellent puits en briques cimentées. Le tout en parfait état.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans, payable en billets portant hypothèque spéciale et lien du vendeur, 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets en totalité ou en partie, assurance et transfert de la police ainsi que toutes les clauses usuelles.

L'acquéreur sera requis de payer toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1883 en sus du prix d'adjudication, et de faire un dépôt de 10 pour cent du prix de la vente au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur. 24 fév—

BONNE OCCASION —POUR— LES CAPITALISTES

Qui voudraient opérer un placement sûr et avantageux.

Vente des bâtisses en briques à deux étages, écuries, etc.,

Nos. 270, 272, 274

Rue Royale,

Entre Ursulines et Hôpital.

Occupées en partie par la Crescent City Seltz and Mineral Water Manufactory.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI 3 mars 1883, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, les propriétés de valeur ci-dessous décrites, à savoir:

Un morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Ursulines, Hôpital et Chartres, désigné par les lettres A et B et mesurant 74 pieds 8 pouces de face à la rue Royale sur une profondeur entre lignes parallèles de 150 pieds 10 pouces. Les améliorations comprennent deux bâtisses en briques à deux étages [illegible] construites et bien situées, désignées par les Nos 270 et 274 rue Royale; le No 270 [illegible] contient au rez-de-chaussée un [illegible] confortable avec une chambre dans le fond, maintenant occupé par la Crescent City Seltz and Mineral Water Manufactory, et au second étage [illegible] la rue salon, salle à manger, [illegible] corridor, 3 chambres à coucher, chambre à bain, galerie à l'arrière, lieux d'aisance etc.

Le numéro 274 contient au rez-de-chaussée un grand magasin avec chambre dans le fond, avec de bonnes écuries ayant environ 20 stalles; et un second étage un magnifique balcon verandah donnant sur la rue, salon à arche, 2 cabinets et corridors et 3 chambres à coucher, cuisine, cabinet, [illegible] water works et galerie à l'arrière. [illegible] sont ouvertes en partie à $50 par mois et peuvent parfaitement rapporter $125 par mois étant, [illegible] occupé en ce moment par [illegible] vacant.

L'attention toute spéciale des capitalistes est appelée sur la vente de ces propriétés qui assurent un placement sûr et avantageux en tout qu'elles peuvent [illegible] comme maison de résidence ou pour manufactures.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets ou de tous ou une partie une billets, assurance transfert de la police et toutes les autres clauses habituelles.

L'acquéreur paiera en sus du prix d'adjudication les taxes de 1883 et fera un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire aux frais de l'acquéreur. Les loyers à recevoir et la jouissance de la maison seront donnés à l'acquéreur le 15 mars 1883.

24 fev—à la vente

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de veuve Ursin Soniat, née Célestine Alain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6900, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a), pour lesquelles le tableau final de distribution présenté par H. M. Favrot, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, et pourquoi il ne serait pas déchargé de toute réclamation comme exécuteur testamentaire.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

27 fév—27 3 8mars

Succession de S. W. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 3131—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte présenté par W. C. Wilson, exécuteur testamentaire du défunt ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

27 fév—27, 3, 8 mars.

Succession de Hugh W. Montgomery.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 7,768—Division E—Attendu que P. S. Wiltz administrateur public, a présenté une pétition à la Cour aux fins d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif de la succession de feu Hugh W. Montgomery, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

22 fév—22 27—3 mars

Succession de Wm. S. Beers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 7885—Division—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Wm S. Beers, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

22 fév—22 27—3 mars

Succession de Jane Bennet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 7848—Division D—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jane Bennet, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

18 fév—18,22,27

Succession de Henri E. Thiberge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 7176—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Emma D. Drailhet, veuve de Henri E. Thiberge, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

25fév—25 mars1,6

Succession de Montpensier Louis LeBlanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5157—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Maria Debergne, veuve de M. L. LeBlanc, tutrice naturelle, etc., et comme telle administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

21fév—21 25 2 mars

Succession de Charles A. Whitney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 7073.—Division—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Maria Louise Whitney, exécutrice testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

24 fév—24,28—4 mars

Succession de veuve Dorothea Philippina Stephan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 7616—Division C—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue veuve Dorothea Philippina Stephan, décédée intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

24 fév—24,28,4mars